

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE

*Cette liste n'est pas exhaustive. L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui paraîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.
Aucun document fourni ne sera restitué (transmettre des photocopies).*

Documents à fournir obligatoirement quelle que soit votre situation :

- Formulaire de demande de bourse dûment complété (tout doit être rempli, même à zéro) et signé
- Livret de famille si vous êtes marié(e)
- Passeports des membres de la famille (*originaux et photocopie de la 1^{ère} page des passeports français et congolais*)
- Justificatif de domicile (dernière facture d'électricité ou d'eau, contrat de bail, attestation manuscrite du logeur)
- Attestation de l'employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation
- Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres organismes servant des prestations sociales non exportables (RSA, PAJE, APL...) (à l'exception des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de Sécurité Sociale ou des familles n'ayant jamais résidé en France)
- Copie carte grise du ou des véhicules utilisés : voiture personnelle et/ou de fonction

Documents à fournir en fonction de votre situation :

Situation familiale

En cas de divorce ou de séparation :

Copie du jugement de divorce ou de séparation

Dans le cas où la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents :

Copie du jugement confiant la garde ou la tutelle.

En cas de décès d'un des parents :

Copie de l'acte de décès et des justificatifs de la pension de veuf et d'orphelin

Pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants :

Attestation sur l'honneur de non-concubinage

Enfant handicapé à charge :

Carte d'invalidité ou attestation délivrée par la M.D.P.H. Si les démarches sont en cours, attestation du poste certifiant que l'enfant est éligible à l'allocation enfant handicapé (sur présentation d'un justificatif équivalent délivré par les autorités locales compétentes sous réserve d'acceptation par le Conseil consulaire des bourses scolaires).

Situation financière (au titre de l'année de référence)

Ressources :

Pour les salariés :

12 bulletins de salaire de l'année de référence

Avis d'imposition ou déclaration des revenus visée par les services fiscaux,

Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants (commerçants, artisans) :

Avis d'imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux

Statuts de la société (sauf si déjà fournis l'année précédente)

Compte d'exploitation et bilan établis et visés par un comptable agréé (avec mention des revenus annuels personnels)

Relevés bancaires des 3 derniers mois (jusqu'à 12 au maximum)

Avis d'imposition sur les revenus tirés à titre personnel de l'activité exercée

Pour les retraités ou pensionnés :

Relevé annuel des retraites ou pensions perçues

Pour les étudiants et pour les parents bénéficiant d'une bourse d'étude ou de recherche :

Justificatifs des revenus et/ou du montant de la bourse perçue

Pour les familles bénéficiant de prestations sociales congolaises et/ou françaises

Justificatifs des allocations, indemnités ou aides à caractère social perçues

Pour les bénéficiaires d'une aide financière provenant de particuliers (famille, amis...) :

Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestations de transferts de fonds...)

Pour les personnes bénéficiaires d'une pension alimentaire : Justificatifs de la pension alimentaire reçue ou documents attestant d'une action en justice pour obtenir son versement

Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers...) ou vivant de leurs économies ou d'emprunts à la consommation

- Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus et/ou relevés de comptes bancaires
- Justificatifs des prêts souscrits

Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :

- Justificatifs des loyers annuels perçus et avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus, contrat de bail et relevés bancaires

Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu un héritage (biens mobiliers) au titre de l'année de référence :

- Relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobilières héritées.

Avantages en nature :

Logement gracieux mis à disposition par l'employeur ou par la famille :

- Attestation délivrée par l'un ou l'autre mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative

Voiture de fonction :

- Copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l'employeur

Avantages en nature de la part de l'employeur ou d'un proche :

- Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature consentis (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, électricité...)

Charges :

Charges sociales obligatoires :

- Justificatifs des cotisations d'assurance-maladie (CNSS) ou de retraite versées (fiches de paie, attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire (CFE).

Impôts sur le revenu :

- Avis d'imposition français ou congolais (en cas de non présentation des fiches de paye)

Pension alimentaire due :

- Justificatifs des versements

Situation patrimoniale

Comptes bancaires

- 1 Relevé bancaire récent (moins de 3 mois) pour chaque compte bancaire ou d'épargne ou compte-titres que ce soit au Congo ou en France

Patrimoine mobilier (actions, obligations...)

- Relevé détaillant les avoirs en patrimoine mobilier

Biens immobiliers :

- Tableau d'amortissement en cas d'emprunt en cours de remboursement (échancier)
- Copie des actes de propriété
- Avis d'imposition aux taxes foncières